

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES D'INCENDIE RÉVISÉ

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, greffier-trésorier, que le Conseil de la MRC de Roussillon a adopté, le 30 août 2023, le projet de schéma de couverture de risques d'incendie révisé. Ce projet a été élaboré en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie* et a pour but principal de prévoir les modalités de l'organisation de la sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Roussillon.

Une assemblée publique de consultation aura lieu, le jeudi 14 septembre 2023 à 19 h à la salle du Conseil de la MRC de Roussillon au 260-B, rue Saint-Pierre à Saint-Constant pour expliquer le contenu du projet visant à réviser le schéma de couverture de risques d'incendie et pour entendre les représentations des personnes et organismes.

Le projet de schéma de couverture de risques d'incendie révisé peut être consulté sur le site Web de la MRC à l'adresse suivante : roussillon.ca/schema-incendie.

Donné à Saint-Constant, ce 31^e jour du mois d'août 2023.

Gilles Marcoux, MAP
Directeur général et greffier-trésorier